

Carte Mastercard^{MD*} BMO AIR MILES^{MD†} World Elite^{MD*}



Voici la carte Mastercard^{MD*} BMO^{MD} AIR MILES^{MD†} World Elite^{MD*}, une carte de crédit assortie de caractéristiques et d'avantages haut de gamme qui vous aideront à profiter des moments les plus mémorables de la vie. Maximisez vos milles et obtenez des récompenses plus rapidement grâce à notre meilleur taux de cumul de milles AIR MILES.

Offres exclusives pour les clients de BMO Banque privée

Obtenez une valeur pouvant atteindre 1 100 \$, y compris jusqu'à 8 000 milles AIR MILES en prime la première année¹!

Les frais annuels de votre carte (pour le titulaire principal et chaque titulaire additionnel) vous seront remboursés chaque année tant que vous serez un client de BMO Banque privée².

Frais annuels de 120 \$, frais annuels de 50 \$ par carte additionnelle³
21,99 % sur les achats, les frais et les autres sommes portées au compte³
23,99 % sur les avances de fonds et les transferts de solde³; 21,99 % pour les résidents du Québec³
Revenu annuel minimal exigé : 80 000 \$ (par personne) ou 150 000 \$ (par ménage)

Faites une demande dès aujourd'hui.



Composez le 1-866-991-4769



Rendez-vous sur le site bmo.com/cartesgestionprivee

Grâce à la carte World Elite :

- Obtenez 1 mille par tranche de 12 \$ des achats réglés avec la carte de crédit⁴.
- **2x les milles** pour chaque tranche de 12 \$ d'achats réglés avec votre carte dans les épiceries, les clubs-entrepôts, les détaillants à adhésion, ainsi que les détaillants d'alcool^{12,13}.
- Obtenez toujours **3x les milles** par tranche de 12 \$ des achats réglés chez les partenaires AIR MILES participants⁵.
- Admissibilité automatique au statut Onyx¹⁴.
- Obtenez une réduction de 25 % sur un vol AIR MILES toute destination au cours de l'année civile⁶.
- Bénéficiez de l'assurance achats – Protège vos achats en cas de vol ou de dommages⁷.
- Bénéficiez de l'assurance prolongation de garantie – Prolonge la garantie initiale du fabricant jusqu'à concurrence d'une année⁷.
- Bénéficiez de la protection Responsabilité zéro – Notre politique qui vous protège en cas d'utilisation non autorisée de votre carte⁸.

Rehaussez votre expérience à l'aéroport :

Adhésion gratuite à **Mastercard Travel Pass fourni par DragonPass**. En tant que membre, vous pouvez accéder aux salons d'aéroport en ne payant que 32 \$ US par personne, par visite⁹. L'inscription est requise pour adhérer. Inscrivez-vous sur le site mastercardtravelpass.dragonpass.com ou utilisez l'application mobile Mastercard Travel Pass¹⁰.

Voyagez en toute confiance :

Assurance voyage BMO AIR MILES World Elite

- Assurance soins médicaux d'urgence à l'extérieur de la province ou du pays jusqu'à concurrence de cinq millions de dollars pour des voyages allant jusqu'à 15 jours pour les titulaires de carte de moins de 65 ans. Inclut l'assurance exonération des dommages par collision pour les voitures de location, et bien plus encore¹¹.



Gestion privée

Les renseignements contenus dans la présente brochure sont valides en date du 1 janvier 2026 et peuvent être modifiés.

1 Les demandes de carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite doivent être reçues entre le 24 mars 2025 et le 1^{er} juin 2026 (la « période des offres ») pour donner droit aux milles AIR MILES en prime et au remboursement des frais annuels (ces éléments constituent chacun une « offre » et collectivement les « offres »). Les offres de prime ne sont valables que pour les nouveaux comptes. Les titulaires actuels d'une carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite qui annulent leur carte pendant la période des offres et les titulaires actuels d'une carte de crédit BMO qui passent à cette carte pendant la période des offres n'y sont pas admissibles.

La valeur de 1 100 \$ est composée des éléments suivants :

a) **jusqu'à 8 000 milles AIR MILES en prime (jusqu'à 840 \$ de valeur en milles Argent)**

Les demandeurs admissibles approuvés recevront ce qui suit :

- i. 3 000 milles en prime seront portés au crédit du compte d'adhérent du titulaire principal de la carte de crédit 110 jours après la date d'ouverture du compte de carte de crédit lorsque vous aurez réglé au moins 4 500 \$ d'achats avec la carte (moins les remboursements et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit) dans les 110 premiers jours suivant la date d'ouverture du compte.
- ii. 2 000 milles en prime supplémentaires seront portés au crédit du compte d'adhérent du titulaire principal de la carte de crédit 180 jours après la date d'ouverture du compte lorsque vous aurez réglé au moins 10 000 \$ d'achats avec la carte (moins les remboursements et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit) dans les 180 premiers jours suivant la date d'ouverture du compte.
- iii. 3 000 milles en prime supplémentaires seront portés au crédit du compte d'adhérent du titulaire principal de la carte de crédit 365 jours après la date d'ouverture du compte lorsque vous aurez réglé 20 000 \$ d'achats avec la carte (moins les remboursements et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit) dans les 365 premiers jours suivant la date d'ouverture du compte.

iv. Tous les milles en prime sont portés au crédit de votre compte conformément à votre préférence de répartition (établie entre le compte Argent AIR MILES et le compte Rêves AIR MILES) au moment de la passation de l'écriture.

L'offre de milles AIR MILES en prime est assujettie aux Conditions générales du Programme de récompense AIR MILES. Limite d'une offre de milles AIR MILES en prime en guise de bienvenue par numéro d'adhérent.

Veillez prévoir jusqu'à huit semaines après que les conditions pour chaque élément de l'offre sont respectées pour que les points en prime soient portés au crédit du compte d'adhérent AIR MILES du titulaire principal de la carte, à condition que le compte soit ouvert et en règle. Si la carte de crédit est annulée dans les 365 jours suivant la date d'ouverture du compte, tous les milles en prime obtenus pendant cette période pourraient être annulés.

b) **Offre liée aux frais annuels (120 \$ de valeur)** : Les frais annuels du titulaire principal de 120 \$ vous seront remboursés chaque année, tant que vous serez un client de BMO Banque privée inscrit à un programme de services bancaires platine. Chaque titulaire additionnel recevra un remboursement de 50 \$ chaque année.

c) **Réduction exclusive de 25 % sur les billets d'avion (jusqu'à 75 \$ de valeur en milles Argent)** : Si vous avez la carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite, lorsque vous échangez des milles AIR MILES pour une réservation de vol sur le site airmiles.ca ou en composant le 1-888-247-6453, vous obtenez une fois par année civile une réduction de 25 % sur le nombre de milles AIR MILES habituellement requis (jusqu'à concurrence de 750 milles). Le rabais sur les réservations de vols s'applique à l'ensemble de la réservation et sera réparti également sur chaque billet inclus dans celle-ci, jusqu'à concurrence de 750 milles. Par exemple, si votre réservation comprenait trois vols de 1 500 milles totalisant 4 500 milles, chaque vol bénéficierait d'un rabais de 250 milles et vous devriez échanger 3 750 milles pour la réservation. Toute portion du maximum de 750 milles de rabais qui n'est pas utilisée dans le cadre de la transaction de réservation de vol admissible sera perdue. Vous pouvez choisir à quel moment appliquer le rabais, comme lors de votre première réservation de vol au cours de l'année civile, ou le conserver pour l'appliquer à une autre réservation plus tard au cours de l'année. Cependant, ce rabais ne peut être utilisé qu'une fois par année civile et ne peut être reporté à l'année suivante. En d'autres termes, le rabais de 25 % sur les réservations de vols est réinitialisé chaque année civile et ne peut pas être accumulé au fil des ans. Cet avantage ne peut être réinitialisé pour que l'adhérent puisse l'utiliser au cours de la même année civile que si la réservation initiale pour laquelle l'avantage a été utilisé est annulée et que toutes les conditions suivantes sont réunies : (i) la réservation a été annulée en totalité (pas d'annulations partielles, c'est-à-dire pour un billet), (ii) l'annulation a lieu dans la même année que la réservation et (iii) la compagnie aérienne émet un remboursement complet pour la réservation. Cette réduction ne s'applique pas aux récompenses Argent + Miles. Il n'y a aucune période d'interdiction sur les billets d'avion. Cette réduction ne s'applique pas à la portion en argent de l'échange (notamment les frais d'améliorations aéroportuaires et les frais de réservation) ni à la portion transport aérien comprise dans les forfaits vacances ou croisières. L'offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. Tous les vols-récompenses sont offerts sous réserve des Conditions générales du Programme de récompense AIR MILES et peuvent être modifiés ou retirés sans préavis. Pour échanger vos milles contre des vols-récompenses, vous devez avoir accumulé suffisamment de milles Rêves dans votre compte d'adhérent. Certaines restrictions s'appliquent. L'adhérent est tenu de payer les suppléments, les taxes et tous les autres frais liés aux vols-récompenses. Pour les vols-récompenses, il est possible qu'une période minimale s'applique aux réservations ou qu'elles soient assujetties à la disponibilité auprès des fournisseurs participants. Les modifications, les annulations et les remboursements de billets d'avion doivent respecter les règles tarifaires de la compagnie aérienne en question et peuvent être assujettis à des frais supplémentaires.

Pour connaître tous les détails, reportez-vous aux modalités du programme à airmiles.ca.

d) **Avantage Mastercard Travel Pass (68 \$ US - 95 \$ CA de valeur, établi en fonction du taux de change de 1,40 au 5 décembre 2024)** : Permet d'accéder aux salons d'aéroport participant au programme Mastercard Travel Pass fourni par DragonPass - adhésion d'une valeur approximative de 68 \$ US. Vous pouvez accéder aux salons en ne payant que 32 \$ US par personne, par visite. Le programme Mastercard Travel Pass, fourni par DragonPass, est un programme international géré par DragonPass International Ltd. Cet avantage sera offert à tous les titulaires d'une carte Mastercard BMO AIR MILES World, Mastercard BMO Remises World, Mastercard BMO AIR MILES World ou Mastercard BMO Remises World Elite (tous des « titulaires admissibles »). Les titulaires admissibles doivent respecter les conditions d'utilisation se trouvant sur le site mastercardtravelpass.dragonpass.com ou sur l'application mobile Mastercard Travel Pass, ainsi que toutes modalités additionnelles du salon ou de l'offre qu'ils utilisent. Les conditions d'utilisation peuvent changer à l'occasion, sans préavis à l'émetteur ou aux titulaires admissibles. Les titulaires admissibles qui souhaitent accéder à un salon participant doivent présenter leur application mobile Mastercard Travel Pass ou leur document d'adhésion à DragonPass (le titulaire admissible peut l'obtenir en inscrivant un compte sur le site mastercardtravelpass.dragonpass.com ou en téléchargeant l'application Mastercard Travel Pass de l'App Store) à la réceptionniste du salon et mentionner le programme Mastercard Travel Pass fourni par DragonPass. Certaines offres peuvent être assujetties à des frais par personne et par visite. S'il y a lieu et selon l'offre, les frais d'accès, y compris ceux facturés pour un compagnon de voyage, peuvent être portés à votre carte de crédit. La valeur et les avantages de l'adhésion gratuite à Mastercard Travel Pass peuvent changer sans préavis.

Les titulaires de carte doivent s'inscrire à cet avantage, que ce soit par l'intermédiaire de l'application Mastercard Travel Pass (à télécharger gratuitement) ou sur le site Web du programme (mastercardtravelpass.dragonpass.com), au moyen d'une carte Mastercard BMO World ou World Elite valide émise au Canada.

2 Les frais annuels du titulaire principal de 120 \$ vous seront remboursés chaque année, tant que vous serez un client de BMO Banque privée inscrit à un programme de services bancaires platine. Chaque titulaire additionnel recevra un remboursement de 50 \$ chaque année.

3 Les taux d'intérêt courants, le délai de grâce sans intérêts, les frais annuels et les autres frais applicables peuvent être modifiés. Les avances de fonds comprennent les transferts de solde, les opérations en quasi-espèces et les chèques Mastercard. Pour connaître les taux et les frais courants, rendez-vous en succursale, communiquez avec le Centre contact clientèle au 1-866-991-4769 ou consultez bmo.com/frais-taux.

4 Le taux de cumul standard est cumulatif au cours de la période couverte par le relevé. Des milles sont accordés pour les achats portés à votre compte (moins les remboursements), sous réserve des modalités du Programme de récompense AIR MILES et de votre Contrat du titulaire de carte Mastercard BMO pour entreprise.

5 3x les milles : Les titulaires d'une carte Mastercard BMO AIR MILES World obtiennent 3 milles AIR MILES par tranche de 12 \$ des achats réglés chez les partenaires AIR MILES participants. Des partenaires AIR MILES participants peuvent être ajoutés ou supprimés à tout moment, sans préavis. Pour de plus amples renseignements sur les partenaires, visitez le site airmiles.ca/3xlesmilles. Le coefficient (3x) de milles est fondé sur le taux de cumul standard de la carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite qui est de 1 mille par tranche de 12 \$ d'achats. Les milles seront calculés sur la base du montant total des achats admissibles réglés chez les partenaires AIR MILES participants et portés à votre compte dans les 90 jours suivant la fin de la période de relevé applicable. Le nombre de milles accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille n'est accordée. Des achats admissibles correspondent aux achats qui sont portés à votre compte de carte de crédit (moins les remboursements, et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit). L'avantage permettant d'obtenir 3x les milles est offert sur les achats admissibles et peut être modifié ou retiré en tout temps, sans préavis.

6 Réduction exclusive de 25 % sur les vols : Si vous avez la carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite, une fois par année civile, lorsque vous utilisez des milles pour toute réservation de vol, vous recevrez une réduction de 25 % sur le nombre de milles AIR MILES habituellement requis (jusqu'à un maximum de 750 milles) lorsque vous faites votre réservation sur airmiles.ca ou en appelant le 1-888-247-6453. La réduction sur la réservation du vol s'applique à la réservation complète du vol et sera répartie de manière égale sur chaque billet inclus dans la réservation, jusqu'à un maximum de 750 milles au total. Par exemple, si votre réservation comprend trois vols à 1500 milles totalisant 4500 milles, chaque vol bénéficiera d'une réduction de 250 milles et vous devrez utiliser 3750 milles pour la réservation. Toute partie du maximum de 750 milles réduits alloués non utilisée dans une transaction de réservation de vol admissible sera perdue. Vous pouvez choisir quand appliquer la réduction, par exemple, sur votre première réservation de vol dans l'année civile; ou la conserver pour l'appliquer sur une autre réservation de vol plus tard dans l'année, mais elle ne peut être utilisée qu'une seule fois par année civile, sans possibilité de report sur l'année suivante. Pour plus de clarté, la réduction de 25 % sur les réservations de vol est remise à zéro chaque année civile et ne peut être cumulée au fil des ans. Cet avantage ne peut être réinitialisé pour que l'adhérent puisse l'utiliser au cours de la même année civile que si la réservation initiale où l'avantage a été utilisé est annulée dans toutes les conditions suivantes : (i) la réservation a été annulée dans son intégralité (pas pour les annulations partielles, c'est-à-dire un seul billet), (ii) l'annulation a lieu au cours de la même année de réservation, et (iii) la compagnie aérienne effectue un remboursement intégral de la réservation. Cet avantage ne s'applique pas aux récompenses Argent + miles. Il n'y a aucune période d'interdiction pour les vols-récompenses. Cet avantage ne s'applique pas à la partie du billet payé au comptant (comme les frais d'améliorations aéroportuaires et les frais de réservation), ni à la partie aérienne des forfaits vacances et des croisières. Cet avantage ne peut être combiné avec aucune autre offre. Toutes les récompenses vols offertes sont soumises aux conditions générales du Programme de récompense AIR MILES et peuvent être modifiées ou retirées sans préavis. Pour utiliser des milles pour des vols-récompenses, vous devez avoir obtenu suffisamment de milles Rêves dans votre compte d'adhérent. Certaines restrictions s'appliquent. L'adhérent est tenu de payer les suppléments, les taxes et tous les autres frais liés aux vols-récompenses. Pour les vols-récompenses, il est possible qu'une période minimale s'applique aux réservations ou qu'elles soient assujetties à la disponibilité auprès des compagnies aériennes participantes. Les modifications, les annulations et les remboursements de billets d'avion suivent les règles tarifaires de la compagnie aérienne qui effectue la réservation et peuvent faire l'objet de frais supplémentaires. Pour connaître les modalités complètes, veuillez consulter les conditions générales du Programme en vigueur à airmiles.ca.

7 Les protections d'assurance sont assujetties à des modalités particulières, y compris des restrictions, des exclusions et d'autres renseignements importants figurant dans le Certificat d'assurance de la carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite, qui est envoyé aux nouveaux titulaires de carte. Les couvertures d'assurance sont offertes par la Compagnie d'Assurance Générale CUMIS, une société membre du groupe Co-operators, et gérées par Allianz Global Assistance. Allianz Global Assistance est une dénomination commerciale enregistrée de Services AZGA Canada Inc. et d'Agence d'assurances AZGA Canada Ltée. Pour toute question, communiquez avec Allianz Global Assistance Canada au 1-877-704-0341 ou consultez le site www.allianz-assistance.ca/fr_ca.html.

Compagnie d'Assurance Générale CUMIS

151 North Service Road

C. P. 5065

Burlington (Ontario) L7R 4C2

Canada

1-800-263-9120

www.cumis.com



Gestion privée

⁸ Pour en savoir plus sur l'utilisation non autorisée de votre carte, veuillez consulter votre contrat du titulaire de carte de crédit BMO.

⁹ L'avantage Mastercard Travel Pass permet d'accéder aux salons d'aéroport participant au programme Mastercard Travel Pass fourni par DragonPass – adhésion d'une valeur approximative de 68 \$ US. Vous pouvez accéder aux salons en ne payant que 32 \$ US par personne, par visite. Le programme Mastercard Travel Pass, fourni par DragonPass, est un programme international géré par DragonPass International Ltd. Cet avantage sera offert à tous les titulaires d'une carte Mastercard BMO AIR MILES World, Mastercard BMO Rennies World, Mastercard BMO AIR MILES World Elite ou Mastercard BMO Rennies World Elite (tous des « titulaires admissibles »). Les titulaires admissibles doivent respecter les conditions d'utilisation se trouvant sur le site mastercardtravelpass.dragonpass.com ou sur l'application mobile Mastercard Travel Pass, ainsi que toutes modalités additionnelles du salon ou de l'offre qu'ils utilisent. Les conditions d'utilisation peuvent changer à l'occasion, sans préavis à l'émetteur ou aux titulaires admissibles. Les titulaires admissibles qui souhaitent accéder à un salon participant doivent présenter leur application mobile Mastercard Travel Pass ou leur document d'adhésion indiquant le code QR et le numéro d'adhésion à DragonPass (le titulaire admissible peut l'obtenir en inscrivant un compte sur le site mastercardtravelpass.dragonpass.com ou en téléchargeant l'application Mastercard Travel Pass de l'App Store) à la réceptionniste du salon et en utilisant la référence « Mastercard Travel Pass fourni par DragonPass ». Certaines offres peuvent être assujetties à des frais par personne et par visite. S'il y a lieu et selon l'offre, les frais d'accès, y compris ceux facturés pour un compagnon de voyage, peuvent être portés à votre carte de crédit. La valeur et les avantages de l'adhésion gratuite à Mastercard Travel Pass peuvent changer sans préavis.

¹⁰ Les titulaires de carte doivent s'inscrire à cet avantage, que ce soit par l'intermédiaire de l'application Mastercard Travel Pass (à télécharger gratuitement) ou sur le site Web du programme (mastercardtravelpass.dragonpass.com), au moyen d'une carte Mastercard BMO World ou World Elite valide émise au Canada.

¹¹ Les protections d'assurance sont assujetties à des modalités particulières, y compris des restrictions, des exclusions et d'autres renseignements importants figurant dans le Certificat d'assurance de la carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite, qui est envoyée aux nouveaux titulaires de carte. Les couvertures d'assurance sont offertes par la Compagnie d'Assurance Générale CUMIS, une société membre du groupe Co-operators, et gérées par Allianz Global Assistance. Allianz Global Assistance est une dénomination commerciale enregistrée de Services AZGA Canada Inc. et d'Agence d'assurances AZGA Canada Ltée. Pour toute question, communiquer avec Allianz Global Assistance Canada au 1-877-704-0341 ou consultez le site www.allianz-assistance.ca/fr_CA.html.

Compagnie d'Assurance Générale CUMIS
151 North Service Road
C. P. 5065
Burlington (Ontario) L7R 4C2
Canada
1-800-263-9120
www.cumis.com

¹² Depuis le 23 avril 2024, les titulaires d'une carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite obtiennent 2 milles AIR MILES en prime par tranche de 12 \$ d'achats chez les commerçants des clubs-entrepôts admissibles, classés selon le code de catégorie de commerçant de Mastercard « clubs-entrepôts » (CCC 5300), et par tranche de 12 \$ d'achats chez les commerçants d'alcool admissibles selon le code de catégorie de commerçant de Mastercard « magasins de bière, de vin et d'alcool » (CCC 5921). Les achats de clubs-entrepôts et d'alcool chez les partenaires AIR MILES participants ne seront pas admissibles à cette offre, mais ils continueront de donner droit à l'avantage permettant d'obtenir 3x les milles. Pour connaître la liste des partenaires participants actuels, veuillez consulter le site airmiles.ca/3xlesmilles. Les milles en prime seront accumulés sur les achats admissibles dans les clubs-entrepôts, jusqu'à concurrence d'un maximum combiné de 500 \$ d'achats nets portés à votre compte par période de relevé. Le coefficient de milles sera appliqué sur les achats d'alcool admissibles, jusqu'à concurrence d'un maximum combiné de 500 \$ d'achats nets portés à votre compte par période de relevé. Une fois le maximum atteint, les achats ne seront plus admissibles à cette offre. BMO (« Banque de Montréal ») ne peut garantir qu'un commerçant, qui exploite en totalité ou en partie un club-entrepôt, est classé selon le code CCC 5300 ou qu'un magasin d'alcool est classé selon le code CCC 5921. BMO ne peut en aucun cas être tenu responsable de toute réclamation à l'égard d'achats effectués dans des clubs-entrepôts ou des magasins d'alcool auprès de commerçants qui ne sont pas classés selon les codes CCC 5300 ou CCC 5921, respectivement. Les milles seront calculés sur la base du montant total des achats admissibles réglés chez des commerçants admissibles et portés au crédit de votre compte d'adhérent AIR MILES dans les 90 jours suivant la fin de la période de relevé applicable. Le nombre de milles accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille n'est accordée. Les achats admissibles correspondent aux achats portés à votre compte de carte de crédit (moins les remboursements et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit), sous réserve des Conditions générales du Programme de récompense AIR MILES et du Contrat du titulaire de carte Mastercard BMO. L'offre est offerte sur les achats admissibles et peut être retirée ou modifiée en tout temps, sans préavis. L'offre est cumulative au cours de la période couverte par le relevé.

¹³ Les titulaires d'une carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite obtiendront 2 milles AIR MILES pour chaque tranche de 12 \$ d'achats effectués auprès d'épiceries admissibles classées selon le code de catégorie de commerçant de Mastercard « épiceries et supermarchés » (CCC 5411). Les achats d'épicerie chez les partenaires AIR MILES participants ne seront pas admissibles à cette offre, mais ils continueront de donner droit à l'avantage permettant d'obtenir 3x les milles. Pour connaître la liste des partenaires participants actuels, veuillez consulter le site airmiles.ca/3xlesmilles. Le coefficient de milles sera appliqué sur les achats d'épicerie admissibles, jusqu'à concurrence d'un maximum combiné de 500 \$ d'achats nets portés à votre compte par période de relevé. Une fois le maximum atteint, les achats ne seront plus admissibles à cette offre. BMO (« Banque de Montréal ») ne peut garantir qu'un commerçant, qui exploite en totalité ou en partie une épicerie, est classé selon le CCC 5411 de Mastercard et ne peut en aucun cas être tenu responsable de toute réclamation à l'égard d'achats dans des épiceries exploitées par un commerçant qui n'est pas classé selon le CCC 5411 de Mastercard. Les milles seront calculés sur la base du montant total des achats admissibles réglés chez des commerçants admissibles et portés au crédit de votre compte dans les 90 jours suivant la fin de la période de relevé applicable. Le nombre de milles accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille n'est accordée. Les achats admissibles correspondent aux achats portés à votre compte de carte de crédit (moins les remboursements et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces, des frais d'intérêts, des frais et des rajustements de crédit ou de débit), sous réserve des Conditions générales du Programme de récompense AIR MILES et du Contrat du titulaire de carte Mastercard BMO. L'offre est offerte sur les achats admissibles et peut être retirée ou modifiée en tout temps, sans préavis. L'offre est cumulative au cours de la période couverte par le relevé.

¹⁴ Les titulaires de la carte BMO AIR MILES World Elite, de la carte Mastercard BMO AIR MILES d'entreprise et de la carte BMO AIR MILES World Elite pour petite entreprise (les « titulaires de carte admissibles ») obtiennent automatiquement le statut d'adhérent AIR MILES Onyx et profitent des avantages correspondants tant qu'ils sont titulaires d'une carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite (l'« attribution par partenaire »). S'ils ne sont plus titulaires d'une carte BMO AIR MILES World Elite avant le 31 décembre 2022, la requalification pour le statut d'adhérent Onyx est basée sur l'obtention de 5 000 milles admissibles au cours d'une année civile. Les milles admissibles obtiennent dans le cadre d'achats valables effectués auprès des partenaires AIR MILES participants; veuillez consulter la liste des partenaires à airmiles.ca. Certains milles ne comptent pas pour le minimum de 5 000 milles admissibles (les « exclusions »). Les exclusions incluent, sans s'y limiter, les milles remboursés ou transférés, les milles obtenus dans le cadre d'un programme d'incitatifs pour employés et les milles obtenus dans le cadre d'une offre explicitement exclue. L'attribution du statut par un partenaire est déterminée par AIR MILES à sa seule discrétion. Les conditions d'admissibilité au statut d'adhérent AIR MILES Onyx et ses avantages peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Voir airmiles.ca/fr/profil/avantages-de-statut pour avoir les dernières informations.

BMO Gestion privée est un nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion privée. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Gestion privée de placements inc. Les services de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux. La Société de fiducie BMO et BMO Banque de Montréal sont membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

^{mo} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

^{mo*} La Banque de Montréal est un usager sous licence de la marque déposée et du symbole de Mastercard International Inc.

^{mt} Marque déposée d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par AIR MILES Loyalty Inc. et par la Banque de Montréal.